

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 188 FÉVRIER 2015

HOUILLES AU XX^e SIÈCLE



RÉSIDENCE D'ARTISTE

MAXIME THOREAU : UN ARTISTE EN FORMES



Maxime Thoreau, lauréat de la Biennale de la jeune création en 2014, est actuellement en résidence d'artiste à Houilles.

Maxime Thoreau, 24 ans, lauréat de la Biennale de la jeune création en 2014, est en résidence d'artiste. Une dizaine de ses œuvres sera présentée à la Graineterie en mars et plusieurs ateliers seront organisés autour d'une technique traditionnelle, le « staff », un matériau à base de plâtre datant du XIX^e siècle. « Je présente une technique utilisée par des plâtriers

appliquée à une forme qui va devenir une sculpture, puis je demande aux participants de mettre la main à la pâte ! », explique l'artiste.

Les participants composeront au fil des séances des créations qui seront intégrées à l'exposition de Maxime à la Graineterie. « J'ai rencontré plusieurs artisans ovoïlois dans l'idée de produire des volumes. Par exemple, nous

sommes convenus avec une artiste verrier de travailler ensemble sur le projet d'une verrière qui conjugue son savoir-faire et mon travail. »

La fascination de ce jeune artiste pour les monuments et les formes le destinait à suivre des études d'architecture. Mais en classe de terminale, changement de cap : « J'ai réalisé que j'étais plus libre de mes réalisations comme sculpteur. » Il s'inscrit en préparation aux écoles d'art à Châteauroux et découvre l'univers de l'art contemporain. « Cela a été un moment clé dans ma future carrière. » Il choisit d'intégrer l'école de Bourges, qui possède des ateliers permettant de développer son idée de volume.

« Je sélectionne des objets de type industriel qui ne sont que fonctionnels sans aucun esthétisme. Puis je les reproduis avec d'autres matières qui donneront des sculptures dont la fonction ne sera qu'esthétique et visuelle. Réaliser ce que j'ai conceptualisé est aussi un défi technique. » Ses matières de prédilection sont le béton, le métal, le verre et le chêne. ■

V. G.

> Rencontre avec Maxime Thoreau : jeudi 12 février à 19 h.

> Atelier « staff » : mardi 3 et vendredi 6 mars de 19 h à 21 h 30 ; samedi 7 mars de 14 h à 18 h (pour tous dès 11 ans).

Tarif : 3 € (réservation nécessaire).

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).

Tél. : 01 39 15 92 10.

lgraineterie.ville-houilles.fr

CONCERT

RÉCITAL DE GUITARE : VIBRER AU SON DES CORDES

La guitare est à l'honneur, le 8 février, à l'auditorium du conservatoire pour un concert classique donné par José Souza-Blanes, intitulé : « Quarante ans de guitare ! Que le temps passe vite entre six cordes ! » Au programme : des œuvres du compositeur sud-américain Heitor Villa-Lobos (1887-1959), de l'Espagnol Francisco Tárrega (1852-1909), considéré comme le père de la guitare classique moderne. Autres registres avec des adaptations d'œuvres pour luth de Jean-Sébastien Bach et de tangos de l'Argentin Astor Piazzolla (1921-1992).

Instrumentiste et professeur de guitare, José Souza-Blanes, né à Montevideo, capitale de l'Uruguay, commence sa carrière en jouant des airs folkloriques du rio de la Plata. Passionné de guitare, il aime à faire découvrir cet instrument qui est souvent le premier pratiqué par les adolescents. ■

V. G.

Dimanche 8 février à 16 h.

Tarifs : 10 € (TP), 8 € (TR), 6 € (TJ).

Auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta).

Réservation : 01 39 68 61 80.



Récital de guitare par José Souza-Blanes au conservatoire.

THÉÂTRE

L'UNIVERS POÉTIQUE D'AMÉTHYSTE



« Spectacle miniature pour funambulisme intimiste », avec Cécile Métral.

Cécile Métral est une comédienne funambule qui jongle entre les émotions, la performance et les gestes. Le 7 février, salle Cassin, découvrez l'univers de son personnage baroque, une femme solitaire tout en dentelle de noir vêtue à travers un one-woman-show intitulé « Spectacle miniature pour funambulisme intimiste ».

Fildefériste, formée au Lido, elle a créé un personnage, Améthyste, sorte de clown en jupon, aux tresses rigides en mouvement selon ses humeurs, qui traîne son ennui et sa solitude. Améthyste ne parle pas beaucoup mais s'exprime gestuellement à travers les musiques classiques qui accompagnent le déroulement de son histoire.

Pour passer le temps ou le remplir, Amé-

thyste se fait mime, joue la comédie mais aussi du piano, déplace les objets, danse, évolue en talons sur un fil de fer tendu à 30 cm du sol sur 1 m de longueur.

L'artiste se sert de ses multiples talents pour nous raconter un univers d'habitudes qui parfois explose en rires, en larmes et en mots. Un spectacle drôle, burlesque et sensible, toujours sur la corde, emmené par une artiste talentueuse et originale. ■

V. G.

Samedi 7 février à 18 h 30

(tout public à partir de 8 ans).

Tarifs : 5 € (TP), 3 € (TJ).

Réservation nécessaire.

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

Tél. : 01 39 15 92 10.

lgraineterie.ville-houilles.fr

OÙ EST CHARLIE ?...



SOCIAL

RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES SENIORS

La coordination gérontologique Méandre de la Seine, gérée par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) de la Boucle, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage. Lieu d'accueil, d'information et d'évaluation, la coordination a pour vocation de répondre à leurs préoccupations, notamment dans le cadre d'un soutien à domicile. L'équipe de Méandre de la Seine organise et coordonne les actions à mettre en place, dans le respect du projet de vie. Lorsque les conditions de maintien à domicile ne peuvent plus être remplies, la coordination prépare la personne âgée et sa famille à une entrée en établissement. L'évaluation est réalisée avec la personne âgée, notamment lors de visites à domicile effectuées par des travailleurs sociaux. Cet accompagnement n'entraîne aucune participation financière de la part des seniors, la structure étant financée par le conseil général des Yvelines. Elle participe aussi à des actions de lutte contre l'isolement, et plus particulière-

ment en juillet et en août lors de l'opération « Yvelines étudiants seniors », ainsi qu'à la prévention et au traitement des situations de maltraitance.

Par ailleurs, la coordination instruit les demandes d'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et prépare le retour au domicile après une hospitalisation. Toutes ces missions sont développées en lien avec les partenaires locaux, les proches et les professionnels travaillant auprès de la personne âgée : médecin traitant, aides à domicile, infirmières. Méandre de la Seine est l'une des neuf coordinations gérontologiques qui couvrent le département des Yvelines. ■

Méandre de la Seine
(20, place Michelet, Houilles).
Accueil : lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30 (le vendredi à 17h);
mardi de 13h30 à 17h30.
Tél. : 01 30 86 93 89.



Accueil de la coordination gérontologique Méandre de la Seine.

HOMMAGE AUX VICTIMES

Notre mémoire restera à jamais marquée par les attentats sanglants survenus le mois dernier. Malgré ceux qui avaient déjà endeuillé notre pays, nous n'imaginions pas qu'une telle barbarie puisse frapper à nouveau de plein fouet notre société. Après le temps de la peine et de l'indignation, il est de notre responsabilité de réfléchir collectivement.

Il est plus que nécessaire de refaire de l'éducation et de la laïcité les pierres angulaires de notre modèle républicain. Car je reste convaincu, comme l'avait affirmé Nelson Mandela, que « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». En ce sens, la communauté éducative doit pouvoir disposer des moyens suffisants lui permettant, certes, de mettre en œuvre des actions promouvant l'instruction, mais également la tolérance, le vivre ensemble et le respect de nos valeurs républicaines et laïques.

Houilles, ville de l'humaniste et abolitionniste Victor Schœlcher, se doit de rappeler avec force les valeurs fortes de ce grand homme, que nous partageons.

Dans le cadre du plan Vigipirate niveau « alerte attentat », des mesures de sécurité renforcées ont été mises en place dans notre ville depuis le 7 janvier afin de mieux sécuriser les établissements scolaires et les équipements publics.

Bien à vous.

Le Maire de Houilles,
Vice-président du conseil général des Yvelines

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : SCRUTIN DES 22 ET 29 MARS

Les 22 et 29 mars 2015, les électeurs Lavoillois seront appelés aux urnes pour participer aux élections départementales (ex-cantonales). Pour la première fois, les électeurs vont voter à un scrutin « binominal paritaire ». C'est-à-dire que dans tous les cantons du département les candidats se présenteront par binômes : un homme et une femme ayant chacun(e) un(e) suppléant(e). Les électeurs vont donc mettre dans l'urne un bulletin comportant quatre noms : le candidat et son suppléant, la candidate et sa suppléante. Les binômes pour chaque canton seront élus au scrutin majoritaire à deux tours pour un mandat de six ans.

Autre changement : les élections seront organisées dans des cantons redessinés suite à la réforme territoriale décidée par

le gouvernement. Le département est actuellement composé de 39 cantons et de 39 conseillers généraux. Selon le décret du 21 février 2014 portant sur la délimitation des cantons dans le département des Yvelines, 21 cantons des Yvelines vont composer le département pour l'élection des conseillers départementaux. Dans la nouvelle carte des cantons des Yvelines, notre ville appartiendra au nouveau canton de Houilles constitué des communes de Houilles, Carrières-sur-Seine et Montesson.

Au total, ce seront 42 conseillers qui siègeront au conseil départemental (ex-conseil général) qui comprendra autant de femmes que d'hommes. Ils éliront le président ou la présidente du conseil qui dirigera le département des Yvelines pendant six ans. ■

PERMANENCES JURIDIQUES

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE



Des permanences juridiques sont proposées gratuitement par la Ville. Ci-dessus : permanence du conciliateur de justice.

Gâce aux permanences juridiques proposées gratuitement par la Ville, les Ovillois peuvent bénéficier d'une consultation personnalisée avec un conseiller juridique, un avocat ou un conciliateur de justice.

> Le conseiller juridique vous apporte des informations sur les questions qui relèvent du droit du travail (litiges avec les employeurs) ou du droit de la famille (séparation avec un conjoint, violences conjugales...).

Permanences : le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Sans rendez-vous.

> L'avocat répond à vos questions d'ordre civil ou pénal. Il pourra vous informer sur les recours envisageables lors d'un litige, vous conseiller ou vous expliquer les démarches à effectuer en cas de poursuites judiciaires.

Permanence : le 4^e samedi de chaque mois de 9 h à 12 h. Uniquement sur rendez-vous (l'inscription se fait sur place à l'accueil de la mairie, le lundi précédant la permanence, à partir de 8 h 30. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

> Le conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre les deux parties et éviter ainsi un procès. Il ne peut cependant pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille ou des litiges avec l'administration.

Permanence : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Uniquement sur rendez-vous. ■

Pour prendre rendez-vous : 01 30 86 32 32.

ENVIRONNEMENT

LA CHRONIQUE DU JARDINIER

Les jardiniers du service des espaces verts de la Ville font régulièrement partager, dans les pages de *L'Ovillois*, leur expérience et leurs connaissances sur un thème différent. Ce volet concerne la protection des plantes de nos jardins face à la rigueur de l'hiver. Certaines plantes ont en effet besoin d'être protégées de la chute des températures, du vent ainsi que de l'excès d'humidité. Le but est alors le même pour toutes les plantes : les isoler du froid, tout en leur assurant une aération suffisante.



Durant l'hiver, les plantes doivent être isolées du froid.

Les plantes dites « gélives » (qui ne résistent pas à des températures inférieures à 0°C), telles que géraniums, fuchsias et daturas, peuvent dépérir rapidement si vous ne prenez pas les précautions qui s'imposent. Les végétaux dits « rustiques » et plantés en pleine terre, tels que lauriers-roses, eucalyptus et abélis, peuvent supporter quant à eux des températures pouvant aller jusqu'à -10°C. Toutefois, ils peuvent succomber s'ils sont plantés en plein courant d'air ou bien si l'hiver se caractérise par des écarts sensibles de températures.

La protection d'un arbuste se fera par l'introduction de paille entre ses branches. L'ensemble, ficelé, sera alors recouvert d'un voile d'hivernage ou d'une toile de jute. La base de la plante pourra aussi être protégée par du broyat de branches ou du compost. Les troncs des rosiers tiges ou bien des jeunes arbres dont les greffes risquent de geler seront entourés de paille et protégés par une canisse naturelle. En cas de besoin, leur tête pourra aussi être remplie de paille et encapuchonnée d'une toile de jute ou bien d'un voile d'hivernage. ■

PROPRETÉ

DES SACS CANINS À DISPOSITION



Sept distributeurs de sacs canins ont été installés à proximité de canisites. Ci-contre : site du parc Victorien-Chausse.

C'est nouveau ! Sept distributeurs de sacs de ramassage de déjections canines ont été installés, mi-janvier, par le service de l'environnement dans différents lieux de la ville, le plus souvent à proximité des canisites. Auparavant, les sacs de ramassage n'étaient disponibles qu'à l'accueil de l'hôtel de ville et à celui de la direction des services techniques. Ces nouveaux équipements contribueront ainsi à faciliter la vie des maîtres et à garantir une plus grande propreté de notre ville car, en milieu urbain, les déjections canines sur la voie publique constituent encore une source de pollution.

Aujourd'hui, de nombreux propriétaires de chien font preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal de compagnie, mais certains ne respectent pas toujours les consignes d'hygiène publique. Pour rappel, dix canisites sont spécialement aménagés pour le confort des chiens dans différents secteurs de la commune. Une signalétique spécifique (panneaux blancs avec un chien) indique les lieux. ■

Pour localiser les distributeurs : www.ville-houilles.fr, rubrique « Cadre de vie ».

ENQUÊTE INSEE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'Insee organise, jusqu'au 21 février, le recensement annuel de la population. Dans notre commune, 8% de foyers ovillois, soit environ 1 150 logements, seront concernés. Un courrier de la Mairie informera au préalable les personnes qui auront été tirées au sort dans le cadre de ce recensement. Cinq agents recenseurs, recrutés par la Mairie et identifiables grâce à leur carte officielle, seront chargés de déposer et de récupérer au domicile les

questionnaires pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. Rappelons que les données sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à une administration, une société ou un particulier. Elles seront transmises uniquement à l'Insee qui les traitera sans les noms et adresses. ■

Renseignements à la mairie : 01 30 86 32 36 / 32 49.

ÉTAT CIVIL

PALMARÈS 2014 DES PRÉNOMS

Les prénoms vont et viennent, au fil des modes et des générations. Dans le choix d'un prénom, de nouvelles tendances apparaissent chaque année. Parmi les 498 naissances enregistrées à Houilles en 2014, le service de l'état civil a dressé le tiercé gagnant des prénoms les plus en vogue. Côté filles, « Léa » arrive en tête du classement, suivi de « Alicia » et de « Clémence ». Chez les garçons, ce sont les prénoms « Gabriel », « Adam » et « Lucas » qui l'emportent. ■



JEUNESSE

NOUVELLE MANDATURE POUR LE CMJ

Le 10 février, quelque 2 000 élèves des collèges ovilleois seront invités à élire leurs représentants au sein du conseil municipal de jeunes (CMJ) de Houilles. Dix projets sont en lice, chacun étant présenté par plusieurs candidats. Lors de cette élection, les élèves de Guy-de-Maupassant, de Lamartine et de Sainte-Thérèse auront à se prononcer pour ces projets citoyens d'intérêt local portés par 33 jeunes candidats. « Cette année, les projets sont d'une grande richesse et touchent des domaines très variés », souligne Sandrine Gonçalves, responsable du CMJ.

À l'issue du vote, les porteurs des projets ayant recueilli le plus grand nombre de voix seront élus en tant que conseillers municipaux au sein du CMJ pour une mandature de deux ans. Les résultats seront proclamés, le mardi 10 février, à l'hôtel de ville, à 18 h 30, par le maire de Houilles lors d'une séance publique ouverte à tous. La cérémonie officielle d'investiture des nouveaux jeunes conseillers aura lieu en mars. S'ensuivront un week-end d'intégration leur permettant de se familiariser avec leur nouvelle fonction puis une première séance plénière au cours de laquelle ils seront amenés à définir et à présenter les initiatives qu'ils souhaitent développer dans le cadre de leur mandature.

Depuis sa création en 1996, le CMJ a permis à plusieurs centaines de jeunes Ovilleois de s'impliquer dans la vie de leur commune et de mettre en œuvre une grande variété d'actions dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité, du sport, des loisirs, de la culture ou de l'environnement. ■

S. J.



Le conseil municipal de jeunes permet de mettre en œuvre une grande variété d'actions citoyennes. Ci-contre : séance plénière à l'hôtel de ville.

LES 10 PROJETS EN LICE

- > « Tous responsables de notre environnement » : sensibilisation à l'écocitoyenneté.
- > « C'est pas net » : prévention liée au bon usage d'Internet.
- > « À deux roues, c'est mieux » : sensibilisation aux règles de circulation en ville.
- > « CM2/6^e : un cap à franchir » : faciliter la rentrée des futurs élèves de 6^e.
- > « SOS scolarité » : entraide et solidarité en faveur des élèves rencontrant des difficultés scolaires.
- > « Les addictions, on en parle » : informer et prévenir les addictions chez les jeunes.
- > « Partageons nos savoirs » : solidarité et échanges intergénérationnels.
- > « Ensemble, partageons la route en toute sécurité » : sensibilisation des usagers de la route à la prévention routière.
- > « Plein les papilles » : favoriser le mieux vivre ensemble à travers la découverte des différentes cultures culinaires du monde.
- > « Vivre sa jeunesse à Houilles » : organiser des activités adaptées aux jeunes Ovilleois en partenariat avec les animateurs jeunesse de la Ville.

ENVIRONNEMENT

DES PRIX TRÈS FLEURIS



Les lauréats du concours « Maisons et balcons fleuris » lors de la remise des prix à l'hôtel de ville en décembre dernier.

Chaque année, au printemps, de nombreux Ovilleois participent au concours « Maisons et balcons fleuris » qui récompense des actions de fleurissement menées par les habitants. Le temps d'un été, les participants contribuent ainsi à l'embellissement de la commune. Coin de jardin, balcon, rebord de fenêtre, jardin potager ou partie commune de résidences, le moindre endroit trouve grâce aux yeux des plus passionnés.

La remise des prix de l'édition 2014 a eu lieu à l'hôtel de ville en décembre dernier. L'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien.

- > Catégorie « Maison avec jardin visible de la rue » : Robert Cormier (1^{er} prix), René Quellec (2^e prix), Denise Didière (3^e prix).
- > Catégorie « Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue » : Paula Duarte (1^{er} prix), Manuel Duarte (2^e prix), Lucette Tournier (3^e prix).
- > Catégorie « Jardin potager paysager visible de la rue » : M. Leymarie (1^{er} prix), Anne Carabin (2^e prix), Robert Thery (3^e prix).
- > Catégorie « Fenêtre fleurie ou mur fleuri » : Michel Perredo (1^{er} prix).
- > Catégorie « Parties communes des résidences collectives » : Christian Dupouy (1^{er} prix). ■

SOCIAL

PRIME À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La Ville, en collaboration avec le conseil général des Yvelines, accorde une prime à la consommation d'énergie aux Ovilleois non imposés sur le revenu (dont la ligne impôt sur le revenu net avant corrections est égale à 0). Cette allocation est destinée à apporter une aide financière pour alléger les frais de chauffage durant la période hivernale. Elle s'adresse aux personnes âgées d'au moins 65 ans ; aux retraités âgés de 60 à 65 ans n'ayant pas d'activité rémunérée ; aux familles nombreuses de trois enfants

au moins ; aux personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité au taux de 80% minimum.

Les personnes concernées peuvent se présenter au centre communal d'action sociale (CCAS), entre le 1^{er} et le 28 février, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, munies des pièces justificatives (se renseigner auprès du CCAS). ■

Centre communal d'action sociale
(1, rue Jules-Guesde).
Tél. : 01 30 86 32 70.

EN BREF

C'EST LE TEMPS DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant intègre pour la première fois une école de Houilles en septembre 2015, il convient de prendre rendez-vous, entre le 15 janvier et le 28 février, auprès du service scolaire pour procéder à l'inscription de l'enfant.
Service scolaire : 32, rue de la Marne.
Tél. : 01 30 86 32 81.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans le *Guide pratique municipal 2015* dans la rubrique « culture », page 91. Le numéro de téléphone de la médiathèque intercommunale Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise) est erroné : le bon numéro est le 01 30 86 21 20 et non le 01 30 86 31 20 comme il est indiqué. ■

HISTOIRE

HOUILLES AU XX^e SIÈCLE

Au début du XX^e siècle, Houilles est un petit village rural de la Boucle de Montesson. Aujourd'hui, c'est l'une des principales villes des Yvelines. Retour sur les principales étapes de son évolution au cours du siècle dernier.



Vue générale de Houilles.



Avenue de la Gare.

À la fin du XIX^e siècle, Houilles s'est délibérément tournée vers Paris. La population s'accroît d'un grand nombre de provinciaux qui « montent » à Paris dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Le formidable bond démographique de ce début de siècle va être l'élément déterminant de l'évolution de Houilles. Malgré l'intermède sanglant de la Grande Guerre dont Houilles sort meurtrie (plus de 300 Ovillois ne reviendront pas), la population triple entre 1900 et 1920.

Mutation économique. Une forte demande de logements entraîne une flambée des prix de la terre et certains agriculteurs choisissent de vendre leurs exploitations pour exercer des métiers moins astreignants, aux revenus ne subissant pas les caprices des conditions climatiques. Le monde rural ovillois va lentement s'éteindre. Alors que la ville compte 280 cultivateurs en 1900, ils ne sont déjà plus

que 122 en 1921 et seulement 13 en 1940. Leurs cultures sont à l'image de la vie moderne : vignes et asperges, froment et pommes de terre cèdent la place aux cultures maraîchères et aux fruits. En 1940, la ville ne comptera plus que 6% de terres cultivées.

Nouveau mode de vie, nouveaux besoins : Houilles doit alors se métamorphoser. Au cours de la première moitié de ce siècle vont être construits pas moins de trois groupes scolaires. Les religieuses de la congrégation des Sœurs de Jésus au Temple ouvrent la première crèche ovilloise, avenue de la Gare. La ville va dans le même temps se doter d'un établissement de bains-douches et créer sa propre régie d'électricité. Un nouveau bureau de poste s'installe en 1938 au coin de l'avenue de la République et de la rue Schœlcher. Le commerce est florissant. Tout d'abord cantonné au vieux bourg et au quartier de la gare, il s'étend petit à petit sur tout le territoire suivant ainsi l'urbanisation galopante de la commune. Dès les années 1920, le conseil municipal travaille à un plan d'embellissement de la ville, ancêtre du POS. À la veille du second conflit mondial, le petit bourg rural de 1900 a laissé place à une ville de près de 20 000 habitants, déjà dotée d'une vie culturelle et associative dynamique.

Houilles sous l'Occupation. Le 2 septembre 1939, la mobilisation générale est décrétée. L'application du plan de la défense passive mis en place dès août 1935 est enclen-



Rue de Paris (actuellement rue Gabriel-Péri).

chée. Le lendemain, la France entre en guerre contre le III^e Reich. Le 5 septembre, la sirène hurle pour annoncer la première alerte à Houilles. On ne parle plus que de « masques à gaz », de « camouflage des lumières » et d'« abris ». Quelques jours plus tard apparaît la première restriction sur la vente du pain, rapidement suivie par celle sur la vente et la consommation de viande. Début 1940, le gouvernement instaure le système des cartes d'alimentation. Le 13 juin 1940, Houilles s'est vidée de sa population qui a rejoint les flots de l'exode. Dix jours auparavant, la région parisienne avait subi ses premiers bombardements. Après la signature de l'armistice, les Ovillois regagnent petit à petit leur foyer, mais il faut faire face à la triste réalité : les Allemands sont bel et bien à Houilles et réquisitionnent logements, denrées et matières premières. Ils installent dans les carrières aménagées avant-guerre par Hispano-Suiza un chantier de fabrication de torpilles sous-marines et de V2. De plus, 60 maisons sont réquisi-



Rue des Blanches.



Place de l'Église.



Boulevard Jean-Jaurès.



Avenue Schœlcher.



Hôtel de ville.



Avenue de la République.



Place Michelet.



Gare de Houilles.

tionnées pour loger les soldats du contingent du génie maritime allemand.

À Houilles, comme partout, la présence constante de l'occupant déclenche des actes d'hostilité et de résistance malgré une répression implacable.

Été 1944 : la libération est proche. Le 14 juillet, Houilles se permet de pavoiser les rues de drapeaux et le 13 août *La Marseillaise* est entonnée par les enfants de l'école Maurice-Velter. Mais le 19 août commence le dernier cauchemar des Ovillois : les Allemands ont décidé de détruire le Torpedoarsenal ainsi que les quartiers environnants et de ne prévenir la population que deux heures avant l'explosion. Après six jours de démarches et de palabres, le commandant annonce au maire que l'explosion sera finalement réduite : « Vous pouvez donner l'ordre d'évacuation des abords de l'arsenal. Nous partons. » Deux heures après, la forteresse souterraine explose. Le soir même, l'occupant a déserté la ville. Libération. Le 26 août, un comité de libération est créé, chargé d'administrer la commune. Le 7 novembre 1944, un arrêté préfectoral remet en fonction le conseil municipal élu avant-guerre.

L'après-guerre. La seconde moitié du XX^e siècle ressemble étrangement à la première. La commune doit à nouveau faire face à une forte augmentation de la population. De 20 610 habitants en 1946, elle passe à 30 636 en 29 ans ! Mêmes causes, mêmes effets : Houilles doit se doter de nombreux équipements publics. La construction d'écoles primaires et maternelles, de collèges, de gymnases et de

stades, de crèches et d'une bibliothèque, sans oublier celle d'espaces verts, va jalonner ces 50 dernières années. Dès 1959, le conseil municipal travaille sur un projet d'urbanisme concernant à l'origine 35 ha du territoire communal. Au cours des quatre décennies qui vont suivre, ce projet sera amendé de nombreuses fois, sa surface sera sensiblement réduite. La vie économique a totalement changé de visage. Le secteur commercial et les emplois tertiaires constituent désormais l'essentiel du tissu économique. Quant à l'industrie, elle est représentée par des entreprises qui bien souvent sont de petites tailles (moins de 10 salariés). Le dynamisme des associations est toujours prégnant. Au nombre de 140, celles-ci couvrent un large éventail d'activités artistiques, musicales, sportives, socioculturelles ou professionnelles répondant aux besoins des Ovillois.

Houilles aujourd'hui. À l'aube du XXI^e siècle, Houilles est, par l'importance de sa population, 31 800 habitants au dernier recensement, la dixième ville des Yvelines. Elle possède les atouts d'une ville de banlieue et notamment une appréciable desserte de transports en commun (RER,

train) permettant aux Ovillois de se rendre au cœur de la capitale en moins de 15 minutes.

Mais Houilles a surtout su garder les attraits d'une ville de province. Son habitat pavillonnaire et la taille humaine de son centre-ville lui donnent un charme particulier et une tranquillité très prisés par les Ovillois. ■

C. G.

Les cartes postales sont issues des collections des archives municipales.



Place Michelet et rue de Paris (actuellement rue Gabriel-Péri).



Jour de marché, avenue du Parc (actuellement avenue du Maréchal-Foch).

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Carole Malek (société CMP) au 06 24 62 49 99.



COMMERCES

DES COMMERCES ACCESSIBLES À TOUS

La loi votée le 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances prévoit que le 1^{er} janvier 2015 tous les établissements recevant du public (ERP), dont les commerces, doivent être en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite et celles en situation de handicap, quelle que soit la nature de celui-ci (moteur, visuel, auditif, mental). Cela implique pour nombre de commerces une remise aux normes de leur boutique. Les principaux points d'accessibilité à trai-



Les établissements recevant du public doivent être en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

ter concernent les cheminements extérieurs, l'entrée, les allées de circulation, les escaliers, les espaces de paiement, les cabines d'essayage, les sanitaires (si ouverts au public).

Pour les commerçants, les obligations dans le cadre réglementaire sont les suivantes :

> Si le commerce est existant et que sa capacité d'accueil du public est supérieure à 200 personnes, il devra être rendu accessible dans son ensemble au 1^{er} janvier 2015.

> Si le commerce est existant et que sa capacité d'accueil du public est inférieure à 200 personnes, l'ensemble des prestations proposées devra pouvoir être fourni dans une partie accessible des locaux à partir de 2015.

> Si le commerce est neuf (création ou construction), il doit respecter l'arrêté du 1^{er} août 2006 qui fixe les règles pour l'accessibilité à respecter dans le cadre de nouvelles constructions.

Des dérogations sont possibles, dans le cas de bâtiments anciens par exemple, mais elles doivent impérativement être argumentées, dans un dossier détaillé. La demande de dérogation doit être faite avec la procédure d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP. ■

Toutes les informations, démarches et dispositifs d'aide sont sur www.accessibilite.gouv.fr

EXPOSITION

PALMARÈS DU SALON DES ARTISTES LOCAUX



Les Calanques (dessin au stylo bille), de Stéphanie Dhollande : 1^{er} prix du public toutes catégories du Salon des artistes locaux.

Dans le cadre du Salon des artistes locaux, qui s'est tenu en décembre dernier, trois prix ont été décernés. Ils viennent récompenser des œuvres exposées et ainsi valoriser la création locale. Le Prix de la Ville est attribué par un jury composé d'élus municipaux et d'artistes professionnels lors du vernissage. L'œuvre primée est acquise par la municipalité. Le Prix du public traduit le « coup de

cœur » des visiteurs. L'œuvre sera reproduite pour illustrer l'affiche de la prochaine édition du Salon.

Enfin, le Prix des enfants réunit le plus de suffrages auprès du jeune public. L'œuvre figurera dans l'agenda culturel de la saison 2015-2016. ■

Prix du public

> 1^{er} Prix du public toutes catégories : Stéphanie Dhollande pour *Les Calanques* (dessin au stylo bille).

> 2^e Prix du public (sculpture) : Laurence Goudeau pour *Aminata*.

> 2^e Prix du public (peinture) : Chantal Robey pour *Vie d'ailleurs*.

> 2^e Prix du public (photographie) : Pascale Nicoulaud pour *Jardin de princesse*.

Prix des enfants

Raymond Véricel pour *Un p'tit filou* (photographie numérique).

Prix de la Ville

Simon Angebaud pour *Nan Goldin* (aggloméré brisé).

SANTÉ PUBLIQUE

LE DON DE SANG, MAINTENANT C'EST URGENT !

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel à la mobilisation de tous pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins. Un faible niveau de stocks qui s'explique par des collectes insuffisamment fréquentées ces derniers mois. Cette situation est d'autant plus sensible que les mois de janvier et de février sont traditionnellement des périodes marquées par les épidémies saisonnières (grippes, gastro-entérites) qui empêchent un certain nombre de donneurs réguliers de venir

donner leur sang. Il faut rappeler qu'aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut encore se substituer aux produits sanguins labiles. Afin de répondre aux besoins des patients, l'EFS compte sur vous ! Près d'un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. ■

Pour connaître la collecte de sang la plus proche de chez vous et tout savoir sur le don de sang : www.dondusang.net

DÉCÈS

HOMMAGE À DANIEL ALTERIET

La famille du rugby ovoillois a perdu un des siens. Daniel Alteriet est décédé le 18 décembre 2014 dans sa 71^e année des suites d'une longue maladie. Vice-président du Rugby olympique club de Houilles/Carrières-sur-Seine (ROCHC), il était très impliqué dans la vie sportive locale. Il avait rejoint le

ROCHC en 1976 comme joueur où il évoluait au poste de talonneur. Très rapidement, il a occupé, au sein du club, les fonctions de secrétaire puis, à partir de 1988, de vice-président. Il était également membre du comité directeur de l'Office municipal des sports (OMS) de Houilles. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. **La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.**

Houilles Ensemble, 6 élus

QUEL BUDGET ?

Le budget sera présenté ce mois-ci. Le maire l'a annoncé à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire : « Ce budget sera marqué par la difficulté ». Ce n'est pas une surprise ; cela fait 25 ans que notre commune est marquée par l'austérité en matière d'investissement le maire préférant thésauriser. Pas étonnant que régulièrement la presse libérale flatte sa gestion, oubliant de préciser les besoins en équipements publics toujours repoussés. Malheureusement cette politique mène à un appauvrissement global de la commune : insuffisance des places en crèche, état inadmissible de

certains établissements scolaires, équipements pour la jeunesse en souffrance... Cette politique, les situations auxquelles elle mène, conduisent à l'éclatement de la cohésion sociale. L'économie doit être au service des citoyens, pas l'inverse. Plus d'engagement social et écologique c'est ce que nous attendons, renforcer la Fraternité c'est ce que nous voulons. Le budget en est l'outil.

Groupe Houilles-Ensemble
<http://elushouillesensemble.wordpress.com>
Tél. : 06 73 25 84 01

ID Commune, 33 élus

ÉMOTION, SANG-FROID ET DÉTERMINATION

La cérémonie des vœux a été marquée cette année par la tragédie nationale qui a bouleversé chacun d'entre nous. En préambule à son discours, le maire de Houilles a exprimé en présence du conseil municipal, des invités et des Ovoillois présents sa « profonde émotion face à ces actes ignobles. C'est une atteinte forte à l'un de nos principes républicains les plus chers : la liberté d'expression. Toutes nos pensées doivent se tourner vers les nombreuses victimes, leurs familles, leurs proches, et je pense également aux forces de police qui

paient un lourd tribut. Je forme des vœux pour les blessés... Notre démocratie est attaquée et nous devons la défendre. En France, nous avons la liberté de croire, de dire, de penser, cela fait partie des fondements de la République et ne se négocie pas... » Dans un tel contexte, nous parlerons, lors de la prochaine tribune, du bilan de l'exécutif municipal et des perspectives à venir.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com

CAFÉ PHILO

RENCONTRE AVEC UN PHILOSOPHE DU QUOTIDIEN

La philosophie a changé sa vie. Bruno Magret en a fait son métier depuis 20 ans en animant notamment des cafés philo comme ceux organisés tous les deux mois à la médiathèque intercommunale Jules-Verne. Lors de ces cafés philo, un sujet est lancé par les participants. Le rôle de l'animateur est alors de verbaliser le problème correctement, puis d'aider les participants à formuler des hypothèses qui seront travaillées tout au long du débat pour être ensuite validées. « *Je sers de guide. Je suis là pour relancer, faire un travail de clarification, de conceptualisation.* » C'est là que l'expérience et le savoir-faire de l'animateur dans l'art d'interroger, de raisonner et de synthétiser interviennent. « *J'essaie de faire en sorte que les personnes retrouvent leur sensibilité, apprennent à observer, à vivre dans le présent.* »

Rien ne prédestinait Bruno Magret à « entrer en philosophie » comme on entre en religion. Intéressé très jeune par la pen-



Bruno Magret (au centre, de face) anime les cafés philo organisés à la médiathèque Jules-Verne.

sée, il découvre la matière dès son adolescence dans ses lectures, mais n'a pas la possibilité de poursuivre de longues études. « *Je ne le regrette pas du tout, j'ai abordé la philosophie autrement.* » La pratique des

arts martiaux l'amène à la philosophie extrême-orientale puis à la philosophie occidentale jusqu'à sa rencontre avec Marc Sautet, l'inventeur des cafés philo. « *La philosophie a été une conversion. Sans elle, je*

ne sais pas ce que je serais devenu. » Pour Bruno Magret, la philosophie offre la possibilité pour ceux qui la pratiquent de trouver un comportement dans la vie, de chercher la quête de la sagesse, de la sérénité, de faire un travail sur soi-même pour aboutir à la maturité d'esprit. « *Elle dégage des enseignements, une voie pour nous transformer, apprendre à nous maîtriser. Le monde serait différent si on apprenait très jeune à dialoguer avec raison.* » Bruno Magret intervient auprès d'enfants, mais aussi d'ados qui ont décroché du système scolaire, dans les écoles supérieures ou des foyers sociaux, toutes classes sociales confondues. Pour lui, c'est une science de tout et de tous. ■

V. G.

Prochaine séance de café philo : samedi 28 mars de 10 h 30 à 12 h (inscription conseillée).

Médiathèque intercommunale Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise). Tél. : 01 30 86 21 20.

RALLYE-RAID

6 000 KILOMÈTRES EN 4L



Jeremy Bec (au premier plan) et son copilote Kevin, autour de leur 4L.

Du 19 février au 1^{er} mars, Jeremy Bec sillonnera le désert marocain au volant de la légendaire 4L dans le cadre de la 18^e édition du rallye-raid 4L Trophy. Une aventure humanitaire et sportive pour cet Ovillois de 23 ans, étudiant en ingénierie mécanique, qui participera au plus grand raid d'étudiants d'Europe, avec près de 1300 voitures au départ. Jeremy piaffe déjà d'impatience à l'idée de parcourir, en compagnie de son copilote Kevin, 6000 km, dont une grande partie en plein désert marocain. Départ de Biarritz puis embarquement à Algésiras en Espagne pour Tanger. De là, rallier Marrakech en passant par Fès, Tazougart et Merzouga en parcourant le moins de kilomètres possible. « *Se jeter dans l'inconnu et le côté humanitaire du raid* » ont séduit le jeune étudiant. « *Il ne s'agit pas d'aller vite, d'arriver le premier, mais de trouver le plus court chemin avec, comme seuls moyens, une carte et une boussole, quitte à couper à travers le désert.* » Avant de découvrir le Sahara, il a fallu

trouver des sponsors pour le financement et pour retaper la 4L « *à la mécanique très simple* », prêtée par l'association As de Cœur. Jérémie a envie de se lancer dans l'aventure pour nouer avec les habitants, mais aussi avec les autres participants, des relations humaines. « *Comme ce n'est pas vraiment une compétition, on s'arrête pour donner un coup de main aux équipages qui sont ensablés ou en panne. On rencontre les gens dans les villages, on admire les paysages sans oublier le plus important : apporter des fournitures scolaires et sportives aux populations.* » Jérémie et Kevin vont apprendre bien des choses dans cette aventure, à commencer par se connaître eux-mêmes. « *On va devoir se tester et découvrir nos réactions en se retrouvant seuls dans le désert, livrés à nous-mêmes. J'attends de cette aventure qu'elle nous permette de nous surpasser.* » ■

V. G.

Pour suivre la course en direct : www.4ltrophy.com/cat/actualite

ARTISANAT

UNE RÉPARATRICE DANS LE VENT

Marie-Sophie Besson est réparatrice d'instruments à vent. Un métier rare qu'elle est la seule à exercer dans les Yvelines. Auparavant, malgré la présence de neuf conservatoires de musique dans le département, il fallait se rendre à Paris pour l'entretien, le réglage ou la réparation de son instrument (clarinette, flûte traversière, saxophone...). « *À Houilles, les professeurs et les élèves du conservatoire m'ont réservé un très bon accueil. Près de 70 instruments sont déjà passés entre mes mains et je me suis même mise au saxophone ! Car pour être une bonne réparatrice, il faut bien entendu savoir tester les instruments !* »

Marie-Sophie s'occupe exclusivement de la famille des bois, dont le saxophone fait partie. « *Je tiens à préciser que je ne suis pas facteur. Aussi, mon travail ne consiste pas à fabriquer des instruments, mais à les réparer. Mon activité pourrait se comparer en quelque sorte à celle d'un "mécanicien"* », explique-t-elle. Capable de démonter et de remonter intégralement les instruments qu'on lui confie, Marie-

Sophie remplace tampons et pièces de liège endommagés. « *J'effectue surtout des réglages techniques de grande précision.* » Des opérations minutieuses, souvent peu onéreuses, qui permettent au musicien de tirer le meilleur parti de son instrument.

Après avoir suivi une formation à l'Institut des métiers de la musique (Itemm) du Mans et effectué plusieurs stages spécialisés, Marie-Sophie a ouvert l'Atelier carillon en mai dernier. Pour cette musicienne, flûtiste depuis l'âge de 12 ans et membre de l'harmonie du Vésinet, qui a toujours rêvé de travailler dans la musique, il s'agit d'une reconversion. Pendant des années, elle a réalisé en tant que muséographe indépendante de très belles expositions, notamment au musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (78), à celui du Jouet de Poissy (78) ou de l'Outil de Wy-dit-Joli-Village (95). ■

S. J.

Renseignements : 06 88 56 18 19.

Courriel : marie.besson@wanadoo.fr



Marie-Sophie Besson, réparatrice d'instruments à vent.

LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque intercommunale Jules-Verne propose, chaque mois, des animations riches et variées en direction de tous les publics. Au programme :

Tout-petit mercredi. La médiathèque accueille parents, grands-parents, assistantes maternelles et leurs tout-petits (0 à 3 ans) dans un espace adapté et avec les conseils de lecture des bibliothécaires.
Mercredi 4 février à 10 h.

Conte des petits. Les bibliothécaires sélectionnent des albums et des contes variés, adaptés aux petits entre 2 et 4 ans.
Mercredi 4 février à 16 h.

Internet facile. Surfer sur Internet, rien de plus facile ! Une animation ludique proposée aux adultes.

Les jeudis 5 et 12 février de 10 h 30 à 12 h (sur inscription pour 4 séances).

Bébés lecteurs. Un moment de lecture d'albums, de comptines et de jeux de doigts réservé aux tout-petits (0 à 30 mois), animé par les bibliothécaires et suivi d'échanges entre les participants.
Samedi 7 février à 10 h (sur inscription).

Club manga. La médiathèque propose un espace de discussion autour du manga. Les adolescents de plus de 12 ans peuvent venir y trouver des idées de lecture et découvrir la culture japonaise. Au programme : *Les Enfants-Loups*, de Mamoru Hosoda, un dessin animé qui raconte l'histoire simple et émouvante de deux enfants-loups.

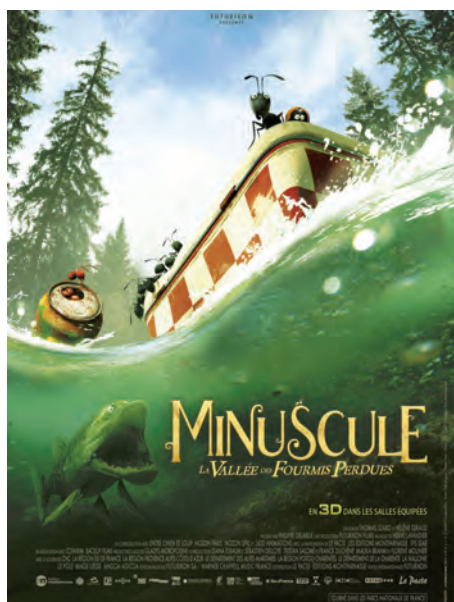
Mercredi 11 février de 15 h à 16 h 30 (sur inscription).

Speed booking. Sur le principe du « speed dating », les lecteurs disposent de 5 min pour présenter un livre ou un DVD de leur choix.

Vendredi 13 février de 18 h à 19 h.

Jeux de société. Seuls, en famille ou entre amis, adultes et enfants (à partir de 10 ans) sont invités à découvrir de nouveaux jeux surprenants et à passer un moment convivial, animé par les bibliothécaires.

Samedi 14 février à 14 h 30 (sur inscription).



Le film d'animation *Minuscule, la vallée des fourmis perdues*, de Thomas Szabo et Hélène Giraud est au programme de la séance de projection du ciné-goûter.

L'heure créative. Initiation à la marqueterie, cette « heure créative » est ouverte à tous. Parents et enfants (à partir de 4 ans) peuvent partager en duo le plaisir de créer un objet unique et personnalisé. Chaque atelier est conçu pour que chacun, petit et grand, puisse exercer ses talents à son niveau et à son rythme.

Mardi 17 février de 16 h à 17 h 15 (inscription conseillée).

Ciné-goûter. Projection du film *Minuscule*, de Thomas Szabo et Hélène Giraud, qui relate l'incroyable amitié entre une fourmi et une coccinelle. Ce ciné-goûter est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants (dès 6 ans) à l'intrigue de l'histoire, à la mise en scène, au caractère des personnages.

Jeudi 19 février de 15 h 30 à 17 h 30 (sur inscription). ■

Médiathèque intercommunale Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Tél. : 01 30 86 21 20.

CINÉ-DÉBAT

LES DROITS DES FEMMES EN QUESTION

Un film, un sujet, un débat. Telle est la formule du cycle ciné-débat, proposée par la médiathèque intercommunale Jules-Verne depuis octobre dernier autour du thème des droits des femmes. Prochaine séance, le 7 février, avec la projection du film égyptien *Les Femmes du bus 678* de Mohamed Diab. Inspiré de faits réels, ce film croise les destins de trois Égyptiennes avant la révolution. Trois femmes d'éducation et de milieux différents qui s'unissent pour combattre le machisme et le harcèlement sexuel. Le débat qui suivra sera animé par Françoise Picq, maître de conférences en science politique à l'université Paris-Dauphine, sociologue et spécialiste de l'histoire du mouvement fémi-

niste auquel elle a participé dans les années 1970. De cette expérience personnelle et de ce travail de réflexion, elle en a fait un sujet de recherche et également un livre réédité et complété en 2011, *Libération des femmes, 40 ans de mouvement*. Pour Françoise Picq, l'analyse du féminisme en France est un moyen d'analyser plus largement comment la société française évolue, progresse et se transforme. ■

V. G.

Samedi 7 février à 14 h 30 (pour les plus de 14 ans).
Inscription conseillée.
Médiathèque intercommunale Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Tél. : 01 30 86 21 20.

Dimanche 8 février

ROC HC / Évreux

Match de rugby.
À 15 h, au stade Robert-Barran (30, rue Pierre-Joseph-Proudhon).

Mardi 10 février

Proclamation des résultats du CMJ

À 18 h 30, à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).

Mercredi 11 février

Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine

À 20 h 30, salle polyvalente de l'espace Chanorier (12, Grande-Rue à Croissy-sur-Seine).

Mercredi 11 février

Conférence audiovisuelle

Projection du film documentaire de René Duranton sur la dernière bouvière française.
À 15 h, à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Tarif : 6 €. Tél. : 01 39 15 92 10.

Jeudi 12 février

Conseil municipal

À 20 h 30, à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).

EXPOSITION

JARDINS D'HIVER : ART ET NATURE

Trois artistes, dont l'inspiration tourne autour de la nature, fêtent les cinq ans de la Graineterie en témoignant de l'histoire et de l'identité du lieu, autrefois commerce agricole puis jardinerie générale. L'exposition « Jardins d'hiver », qui a commencé le 24 janvier dernier et se poursuit jusqu'au 7 mars, est un prétexte à évoquer l'idée de nature à travers des œuvres figuratives et abstraites.

Marie Denis transcende les plantes en les faxant. De son côté, Karine Bonneval tente par ses travaux de montrer les liens qui unissent l'humain au végétal. Quant à Frédérique Lucien, elle superpose des feuilles de papiers peints évoquant les

plantes de son jardin breton. Entre exotisme et acclimatation, récits de voyage et nature morte, manipulation ou écoute du végétal, des spécimens atypiques trouvent place dans l'écrin de la verrière devenue serre.

En parallèle de l'exposition, différents ateliers de création sont mis en place :

Vos herbiers en œuvres d'art. L'herbier est l'univers de Marie Denis qui aime à transformer feuille d'acanthé ou de figuier en les sublimant à sa façon. Vous pouvez lui apporter vos végétaux collectés au bord des chemins ou dans vos jardins. Elle vous accompagnera pour trouver à votre tour la meilleure façon de sublimer en œuvres d'art vos herbiers, selon votre sensibilité.

Mercredi 11 février à 16 h et 19 h. Gratuit.

Les P'tites mains vertes. L'atelier n'attend pas le nombre des années. Les petits en culotte courte mais à la grande imagination sont conviés à s'exprimer, guidés par l'artiste Marie Denis, autour du thème du végétal, à grands traits de crayons... pas forcément verts.

Mercredi 18 février à 10 h 30 (pour les 3-5 ans) et à 16 h (pour les 5-8 ans). Tarif : 3 €. ■

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Tél. : 01 39 15 92 10.
lagraineterie.ville-houilles.fr



Feuiller (acrylique sur papier) de Frédérique Lucien.

SOIRÉE MUSICALE

L'HEURE EST À L'IMPRO

Sous la houlette d'animateurs passionnés, les bœufs invitent tous les musiciens, quels que soient leur style ou leur niveau, à venir partager des moments forts sur la scène du Triplex, où musique rime toujours avec convivialité. Le public est convié à venir

soutenir et applaudir tous ces artistes, jusqu'au bout de l'impro. ■

Mardi 10 février à 20 h 30.
Entrée libre (réservation conseillée).
Le Triplex (40, rue Faidherbe).
Tél. : 01 39 15 92 10.

CORRIDA PÉDESTRE INTERNATIONALE DE HOUILLES



Pour sa 43^e édition, la Corrida pédestre internationale de Houilles a vu s'élanter, dimanche 28 décembre, plus de 2500 coureurs, athlètes de haut niveau et simples coureurs amateurs dans les rues de la ville. Ciel bleu, un nombre d'inscriptions record, fanfares itinérantes, feu d'artifice... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette nouvelle édition une grande fête sportive sous le parrainage de l'ancien champion cycliste Bernard Hinault. La Course des As, qui réunit chaque année l'élite du fond et du demi-fond sur 10 km, a été remportée, chez les hommes, par le Kényan Victor Chumo en 28'4, suivi de l'Érythréen Abrar Osman (28'5) et du Kényan Mark Kiptoo (28'34). Côté femmes, c'est l'Éthiopienne Peres Jepchichir qui a fait la différence en 31'34 devant la Bahreïnienne Ruth Jebet (32'18) et de l'Éthiopienne Yemenu Tewabech (32'20). L'autre épreuve, la Course populaire, qualificative pour les championnats de France, a suscité cette année encore un grand engouement auprès des coureurs amateurs mais aussi des grandes pointures régionales du fond et demi-fond. La course s'est déroulée à guichet fermé.



DES VŒUX PLACÉS SOUS LE SIGNE DE L'ÉMOTION

Découvrez toute l'actualité ovilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr



À l'invitation du maire de Houilles, élus locaux, maires des communes voisines, représentants des services de l'État et des associations ovilloises étaient réunis, le 9 janvier, à l'espace Ostermeyer, à l'occasion de la traditionnelle soirée d'échange des vœux. Avant de remercier l'ensemble des acteurs de la vie ovilloise, le maire a exprimé sa vive émotion face à la tragédie qui a bouleversé la France entière : « Notre démocratie a été attaquée et nous devons la défendre. En France, nous avons la liberté de croire, de dire, de penser. Cela fait partie des fondements de la République et cela ne se négocie pas. »

UNE TRADITION QUI A DU GOÛT



Le 7 janvier, à l'hôtel de ville, les artisans boulangers de Houilles ont perpétué la tradition du partage de la galette des Rois. Un moment d'échange gourmand et convivial entre les représentants des associations locales, les élus et les boulangers.

CARNET



Le bébé de décembre : Clémence Moutié, entourée de sa famille.

Naissances

Novembre

Camille Barbe,
Thainara Klein De Souza,
Rodrigo Mendes Pinto,
Sarah Salem,
Samuel Serra.

Décembre

Mohamed Amir,
Luna Behih Bouquin,
Augustin Brunel,
Abel Ciurea,
Louison Deleflie,
Jeremy Dufour,
Ruben Ferreira,
Nolan Hergibo,
Thania Koabo,
Thalia Leclercq Chou,
Éraste Malgin,

Sacha Marin,
Clémence Moutié,
Giovanni Sanches Mendes,
Quentin Schlub,
Alice Tondeur,
Mila Wlodarczyk Kiefer,
Léhna Zouitane.

Mariages

Décembre

Kiral Akbaba
et Yasemin Kabali,
Serge Austruy
et Florence Bernard,
Mamadou Bah
et Ndeye Ndao,
Denis Besvel et Hyejung Shin,

Gilmar Chiquio
et Nathalie Leclercq,
Nabil Rassifi et Kira Zizani.

Décès

Novembre

Collette Florin
(veuve Plaisant),
Georges Geiger,
Jacqueline Langle
(épouse Keravel),
Colette Lebrasseur
(épouse Leroy),
Robert Piette.

Décembre

Renée Auguet,
Tédéo Beggiato,
Simone Boissau
(veuve Gallin),
Roger Deschamps,
Michel Dubernard,
Caroline Enard
(épouse Guittou),
Marie-Thérèse Gougault
(veuve Tacnet),
Paritsa Kantarzi
(veuve Milonas),
Madeleine Kraimps,
Martine Perrier,
Denise Poguennec
(veuve Lautrou),
Mahmoud Saadi,
Anne-Marie Saumon,
Micheline Willemain
(épouse Bouquerelle).

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Raphaël Fournier, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Christine Gentil, Véronique Guichard, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex / Tél. : 01 30 86 32 02

